



## ASIE

### QUESTION UGICT CGT N° 16 04 10 AMEX ICN

Les DP de l'UGICT CGT demandent à ce que la notice escale de ICN soit précisée. En effet la TVA de 10% s'applique également sur les retraits d'espèces à l'hôtel et cela n'apparaît pas dans le paragraphe "RETRAIT D ESPECE A L HOTEL".

**Réponse :**

***Il n'y a pas de taxe de 10% sur les retraits effectués avec la carte AMERICAN EXPRESS AIR FRANCE.***

### QUESTION UGICT CGT N° 16 04 29 PNC VIVANT AU JAPON

Monsieur X, CC ASIE habite au Japon avec sa femme et ses deux enfants.

Il a sa carte de résident.

A l'époque de Fukushima, Air France lui attribuait de nombreux vols vers le Japon.

Maintenant, il est obligé de poser un dda pour avoir des vols sur Tokyo.

Par soucis d'équité avec les autres PNC, nous comprenons que les DDA doivent être accessibles à tous, cependant, les DP de l'UGICT CGT demandent qu'une fois les DDA accordés lors de la première et deuxième campagne, s'il reste des places, que l'entreprise attribue un vol Tokyo à Mr X comme ce fut le cas pendant des années quand il bénéficiait d'une com.

**Réponse :**

***Ce PNC a été positionné dans le groupe planning 49 c'est à dire le groupe des PNC parlant une langue rare et il a un vol positionné sur la destination dont il maîtrise la langue après DDA en prenant en compte les contraintes ( échéances réglementaires, BR , CA ).***

## EUROPE

### QUESTION UGICT CGT N° 16 04 18 CHAMBRES TEL AVIV

Les DP de l'UGICT CGT font remarquer que des chambres bruyantes (en haut du petit déjeuner avec bruit de vaisselles), avec une climatisation inopérante et ne bénéficiant que de 2 minuscules lits iso 1 grand lit sont attribuées aux PNC.

Les PNC ne pouvant pas se reposer dans ces conditions, les DP de l'UGICT CGT demandent que ces chambres ne soient plus attribuées aux PNC.

De plus, un certain Mr S. à la réception est extrêmement désagréable avec les PNC/PNT de la compagnie.

Les DP de l'UGICT CGT demandent qu'un rappel soit fait.

**Réponse :**

***Afin d'apporter des éléments précis à l'hôtel sur d'éventuelles non-conformités, les coordonnées précises du vol ou de la rotation seraient nécessaires.***

***Un rappel sera fait à l'hôtel de façon générale.***

## AMERIQUES

### QUESTION UGICT CGT N° 16 04 05 IRGAV

AF 651 (CUN CDG) du 11/03/2016 vol prévu initialement en version : 14J 32S 422M réalisé en version : 42J 24W 315M toujours à 11PNC (l'équipage a été prévenu 24 heures avant le retour du changement de la version avec déclenchement d'une CCT en CC).

La fiche de poste irgav prévoit que les 24 S soient vendus 24M. Or le catering a bel et bien chargé les prestations premium (S) iso M ce qui a obligé l'équipage à regréer deux voitures avec les prestations de la voiture S. L'équipage a également mis en place un service de boisson spécifique avec la voiture en "S".

Les DP de l'UGICT demandent pourquoi alors que le catering a été en mesure de modifier le nombre de prestations J (de 14 à 42), il n'a pu changer les prestations S en M comme prévu sur la fiche de poste?

Les DP demandent l'attribution d'un repos centre à l'ensemble de l'équipage.

**Réponse :**

**Ligne et produits est intervenu dès connaissance de cette non-conformité auprès du traiteur qui a reconnu son erreur. La division Amérique accorde 12h00 de repos division aux PNC de la cabine Economy.**

## PRODUIT MC

### QUESTION UGICT CGT N° 16 04 04 BAGAGES

Les DP de l'UGICT CGT demandent le nombre de RDV en janvier, février et mars 2016 concernant un surplus de bagages sur les vols MC/CC ?

**Réponse :**

**Janvier 173 RDV sur un nombre de 2888 RDV au total**

**Février 110 RDV sur un nombre de 2875 RDV au total**

## GENERALITE

### QUESTION UGICT CGT N° 16 04 13 VISA US

Les DP de l'UGICT CGT demandent ce qu'envisage de faire l'entreprise concernant l'impossibilité de se rendre en vacances aux Etats Unis après avoir effectué une rotation Téhéran sachant que tous les PNC qui demanderont un visa B1-2 ne l'obtiendront pas bien que, la compagnie qui a un poids considérable auprès de l'Ambassade Américaine, propose de faciliter les démarches ?

**Réponse :**

**Afin d'apporter une réponse motivée, il est nécessaire de disposer d'éléments factuels (cas concret de refus de visa par exemple, nom du PNC, matricule...).**

**QUESTION UGICT CGT N° 16 04 14 reprise N° 16 02 04 / 16 01 17 / 15 12 23 VICTOR**

**6**

Les DP de l'UGICT CGT demandent comment les délégués du personnel peuvent accéder aux nouveaux locaux d'Orly en Victor 6?

Réponse :

S'agissant d'une question orale, la réponse sera apportée au compte rendu du mois de janvier 2016.

Les DP de l'UGICT/CGT réitèrent leur demande.

Réponse : Suite à cette demande, l'ensemble des accès possibles - dont celui en Victor 6 - est en cours de reconnaissance.

Les DP de l'UGICT CGT demandent comment les délégués du personnel peuvent accéder aux nouveaux locaux d'Orly en Victor 6?

Réponse :

Une action est en cours pour l'application de l'arrêté ministériel d'août 2015 qui permettrait au PNC de passer l'inspection filtrage avec la seule exigence d'un CMC et d'une pièce d'identité.

Les DP de l'UGICT/CGT demandent si l'action a abouti.

Réponse :

L'Entreprise est en attente de la réponse de la Préfecture de police.

Les DP de l'UGICT CGT demandent la réponse de la Préfecture de police.

**Réponse :**

***A ce jour, la Préfecture de Police n'a pas rendu sa décision.***

## **QUESTION UGICT CGT N° 16 04 15 INSECTICIDE**

Reprise QUESTION UGICT CGT N° 16 03 29 INSECTICIDE

Les bombes de désinsectisation mises à bord ont pour but de stériliser les moustiques.

Les DP de l'UGICT/CGT demandent les répercussions sur la santé des PNC qui inhalent ce produit.

Réponse :

Nous sommes en attente de la réponse du service concerné.

Les DP de l'UGICT CGT demandent la réponse du service concerné.

**Réponse :**

***La désinsectisation aérienne par aérosols est remplacée depuis un an par la désinsectisation de contact par un produit rémanent (durée d'efficacité retenue par Air France : 45 jours).***

***Les produits utilisés sont des dérivés organo-chimiques de la Permethrine.***

***Ces dérivés sont extrêmement toxiques pour le système nerveux des animaux à sang froid : insectes, reptiles, poissons et le chat (qui n'ont pas le matériel enzymatique pour les dégrader),***

***Ils n'ont qu'une toxicité très faible pour les humains et les animaux à sang chaud en général (sauf le chat), car ils sont très peu absorbés et rapidement dégradés.***

***A noter que cette désinsectisation rémanente n'est pas effectuée par les PN.***

***A bord, il n'y a plus d'insecticides (destinés à tuer les moustiques) contenus dans des flacons à pulvériser (sauf sur Inde, SCL, TNR).***

***Les produits en "bombes" à bord sont les répulsifs peau (destinés à éloigner les moustiques) à l'usage des PN en escale. .***

## **QUESTION UGICT CGT N° 16 04 16 SAS ENTREE/SORTIE PARKING PN**

Reprise QUESTION UGICT CGT N° 16 03 54 SAS ENTREE/SORTIE PARKING PN

Les DP de l'UGICT/CGT demandent que le badgeage pour ouvrir les SAS soit modifié afin qu'il soit plus haut à hauteur de main et non à 50 cm du sol.

Réponse :

Cette demande fait déjà l'objet d'un correctif en cours de traitement.

Les DP de l'UGICT CGT demandent où en est le correctif ?

**Réponse :**

***Les portiques ont été modifiés au 29/4.***

## **QUESTION UGICT CGT N° 16 04 20 TEHERAN**

Les délégués de l'UGICT-CGT se réjouissent de l'action syndicale qui a permis aux hôtesses Air France d'avoir la possibilité de refuser les vols vers Téhéran.

Sous IPN, nous avons tous pu lire que « la direction actait » le nonlontariat « pour les PNC féminins dont le port du foulard heurtait les convictions personnelles » et qu' « Air France prenait en compte le respect des valeurs personnelles des hôtesses d'Air France ».

Cette bonne nouvelle ne concerne malheureusement qu'une partie de la population PN : le personnel féminin.

L'UGICT-CGT a toujours prôné l'équité et la justice pour tous les personnels, hommes ou femmes. C'est la raison pour laquelle les délégués de l'UGICT-CGT souhaitent voir ce nolontariat étendu à l'ensemble de la population PNC.

D'une part, parce que les convictions personnelles mentionnées par la direction concernent également la population masculine et qu'Air France doit aussi tenir compte des valeurs personnelles des stewards et des chefs de cabine masculins ; d'autre part, il n'est pas absurde d'imaginer que, soit pour des raisons d'orientation sexuelle, soit pour des raisons de convictions personnelles, les PNC masculins puissent être heurtés par l'idée de séjourner dans un pays théocratique tel que l'Iran.

Pour rappel, l'homosexualité est punie de peine de mort en Iran et cet état de fait peut générer non seulement du stress pour le PNC mais aussi, pour le moins, heurter les convictions personnelles de chacun.

**Réponse :**

***La réunion qui s'est tenue le 07 avril 2016 avec les organisations syndicales a acté la possibilité de refus d'un vol à destination de Téhéran pour les personnels féminins.***

## **QUESTION UGICT CGT N° 16 04 21 HELP DESK**

QUESTION UGICT CGT N° 16.04.83 HELP DESK

Les délégués de l'UGICT-CGT souhaitent attirer l'attention de la direction sur un problème rencontré fréquemment par de nombreux PNC : l'assistance informatique.

Deux exemples :

- Mme Z, HOT , a voulu imprimer ses EP4 / EP5 en vue de calculer ses impôts sur le revenu. Sous IPN, elle est allée dans « eRH » et voyant qu'elle ne parvenait pas à obtenir les informations qu'elle souhaitait, elle s'est redirigée vers « organisation » puis « mes contacts utiles », « autres contacts » et enfin « problèmes informatiques » où elle a obtenu le numéro du help desk 02 46 84 13 24. La personne qui était au bout du fil, n'était apparemment pas au courant de ce qu'est un PNC puisqu'elle lui a demandé le numéro AFR de son poste. L'hôtesse lui explique donc que les PNC n'ont pas de bureau et que les ordinateurs qu'ils utilisent sont des ordinateurs personnels. Son correspondant lui répond ne pas pouvoir l'aider car il ne s'agit pas d'un ordinateur professionnel et l'engage à contacter sa RH pour connaître le nom de sa « saisie » (sans doute voulait-il parler d'un responsable informatique pour le PNC ???). Mme Z n'a, bien entendu, pas appelé sa RH pour régler un problème informatique....

- Mme R, HOT FRA, a rencontré un problème informatique lors de sa commande d'uniformes pendant la campagne Gismau. Le numéro de téléphone proposé sous IPN/Gismau, donc censé résoudre les problèmes informatiques pour les PNC, n'a pas fait aboutir Mme R à une solution satisfaisante pour le problème rencontré. En effet, son interlocuteur ne savait pas ce qu'était ipn, lui a demandé plusieurs fois son numéro AFR et quand elle lui a dit qu'elle était PNC, un silence pesant s'est installé. La personne en question a avoué ne pas savoir ce que voulait dire les lettres PNC. De bonne volonté, il a persisté à résoudre le problème malgré de graves lacunes de connaissance quant

à l'organisation de l'entreprise AF. Croyant comprendre le problème et il lui a finalement changé son mot de passe pour accéder à IPN. Résultats de l'opération : il a fallu réinitialiser le mot de passe et le problème gismau n'a pas été résolu.

Les délégués de l'UGICT-CGT demandent à Air France de fournir aux salariés de l'entreprise sous traitée en question, une meilleure information des besoins et de l'organisation salariale d'Air France afin que ces dits salariés puissent être comme nous, « impliqués et pro actifs », avoir « une expertise élevée » et « donner une information pertinente et régulière », évitant ainsi à nos responsables RH d'être noyés sous des mails concernant des problèmes informatiques.

**Réponse :**

**Cas N°1 : les agents, à réception de l'appel du PNC, n'ont pas connaissance de la fonction du salarié. Le numéro d'AFR est systématiquement demandé puisque la très grande majorité des demandes émane de salariés disposant d'un poste avec AFR. Les ordinateurs mis à disposition à la cité PN ont bien un numéro d'AFR qui permet la prise en charge du souci et sa résolution.**

**Cas N°2 : Les agents ont pour vocation la prise en compte et la résolution du problème signalé, quelle que soit la fonction du salarié. En revanche, certains dysfonctionnements nécessitent une intervention spécifique. Cela pouvait être le cas pour Gismau. A défaut d'informations complémentaires (type de panne, message d'erreur, date, type de matériel utilisé, type de connexion, domicile ou cité PN...), il n'est pas possible d'être plus précis dans la réponse.**

**Les agents prennent en compte les demandes formulées. Toutefois, les problématiques personnelles, liées à un navigateur personnel, une configuration personnelle de l'outil informatique ...ne peuvent être prises en considération.**

#### **QUESTION UGICT CGT N° 16 04 27 IR LAD**

Sur le LAD/CDG AF 398v du 23 Janvier 2016 (avion dé commercialisé) l'heure de décollage a été décalé.

Les DP de l'UGICT CGT demandent le nombre d'IR accordé aux PNC sur la rotation.

**Réponse :**

**Le nombre d'IR attribuées sur la rotation est de 5 IR + MF.**

#### **QUESTION UGICT CGT N° 16 04 32 NOUVEAUX LOCAUX ORY**

Les DP de l'UGICT CGT demandent si les PNC peuvent déjà se rendre dans les nouveaux locaux à Orly.

Dans la négative, à partir de quelle date pourront-ils s'y rendre ?

Il serait souhaitable que les pnc puissent s'y rendre avant leur premier vo

**Réponse :**

**Pour des raisons de sécurité notamment, il n'est pas possible de visiter la nouvelle base PN. La base PN ouvre le 1er juin. L'entreprise réalisera des communications préalables à cette ouverture pour que les PNC puissent prendre leur repère avant leur premier vol.**

## **RESSOURCES HUMAINES**

#### **QUESTION UGICT CGT N° 16 04 01 SANCTION 1ER DEGRE**

Les DP de l'UGICT CGT demandent le nombre de sanction du 1er degré pour les mois de janvier, février et mars 2016.

**Réponse :**

***Le nombre de sanctions disciplinaires du 1er degré est communiqué trimestriellement.***

#### **QUESTION UGICT CGT N° 16 04 02 SANCTION 2EME DEGRE**

Les DP de l'UGICT CGT demandent le nombre de sanction du 2eme degré pour les mois de janvier, février et mars 2016.

**Réponse :**

***Le nombre de sanctions disciplinaires du 2nd degré est communiqué trimestriellement.***

#### **QUESTION UGICT CGT N° 16 04 06 SECURITE NON RESPECTEE**

"Concernant les consignes de sécurité allumées en vol, les DP demandent une réponse sur les points suivants:

a/- Quelle attitude doit adopter un PNC qui demande à un PAX debout souhaitant se rendre aux toilettes et refusant d'obtempérer?

b/- Le PAX engage t-il sa responsabilité en cas d'accident et Air France peut-elle se dégager de toute responsabilité juridiquement?

c/- La responsabilité juridique du personnel est-elle engagée si celui-ci ne parvient pas à se faire obéir d'un PAX dans le cas d'un PAX refusant d'obtempérer et de retourner s'asseoir a son siège?"

**Réponse :**

***cf réponse UGICT 16 02 33***

#### **QUESTION UGICT CGT N° 16 04 07 DDC**

Les DP de l'UGICT CGT PNC demandent que leur soient expliquées les raisons entrainant dans un premier temps les refus de DDC sur MARS16 aux agents les ayant sollicitées, alors même que dans un second temps une annonce de sureffectif est statuée sur le dimensionnement de ce même mois, gelant de surcroit le paiement général des RADD?

**Réponse :**

***La notion de sureffectif est une notion au global de la population, les spécificités du planning de chaque agent, et le positionnement de la demande de DDC dans le mois n'est pas toujours compatible avec l'élaboration des plannings malgré une situation globale de sureffectif qui ne justifie pas le paiement des RADD.***

#### **QUESTION UGICT CGT N° 16 04 08 AMEX**

Malgré la réponse à la question UGICT CGT 15 10 53 CASH ADVANCE, dans laquelle AF annonce que le problème de terminaux informatiques est réglé à LAX et JFK (Novotel). Le nouvel équipement est en cours d'installation au Radisson Martinique et sera opérationnel dans les PROCHAINS JOURS". Il s'avère qu'à fin Mars à JFK rien n'a changé. Les DP demandent pourquoi la réponse donnée en QDP est erronée.

**Réponse :**

***Le Radisson Martinique de NYC effectue le cash advance depuis début avril suite mise en place d'un nouveau TPE.***

### **QUESTION UGICT CGT N° 16 04 09 Temps alterné**

Les DP de l'UGICT CGT souhaitent connaître les résultats des campagnes de TA pour un retour à temps plein sur les années 2015 2014 et 2013 et en particulier le pourcentage d'acceptation ?  
Les DP demandent également le nombre de personnes qui ont eu un retour à temps plein hors campagne (et le pourcentage par rapport au nombre de demandes sur les mêmes années).  
Les DP de l'UGICT CGT demandent également que les campagnes de changement de rythme intègrent la possibilité de revenir à 100% dans le choix possible et non dissocier retour à temps plein et passage à temps alterné.

***Réponse :***

***Questions 1 et 2 : ne relèvent pas de l'instance QDP***

***Question 3 : les campagnes de temps alterné répondent aux dispositions de l'accord collectif en vigueur. Il n'est pas envisagé d'en changer les modalités.***

### **QUESTION UGICT CGT N° 16 04 11 AEM**

Les DP de l'UGICT CGT demandent si un PNC peut utiliser les AEM alors que la mère de ses enfants est mère au foyer ?  
Dans la négative, comment fait-il si cette personne est malade / hospitalisée etc ?

***Réponse :***

***Si le conjoint au foyer est physiquement dans l'impossibilité de s'occuper de l'enfant (... s'il est hospitalisé par exemple), le salarié AF pourra potentiellement bénéficier d'AEM, s'il fournit les justificatifs idoines.***

***De même pour le conjoint inscrit à Pôle Emploi, qui serait convoqué à un RDV qui ne saurait être reporté par Pôle Emploi et auquel l'intéressé ne pourrait absolument pas se soustraire ce jour là, sous réserve de justificatif.***

### **QUESTION UGICT CGT N° 16 04 17 Immo Circulant départ**

Reprise QUESTION UGICT CGT N° 16 03 19 REPRISE 16 02 10 Immo Circulant départ de l'entreprise

Les formalités étant longues, les DP de l'UGICT/CGT réclament une immobilisation le jour du circulant départ pour les PNC quittant l'entreprise, au même titre que les PS.

Par ailleurs, les DP de l'UGICT/CGT demandent :

- 1 - Comment sont actuellement payées les indemnités kilométriques jusqu'à ce jour là ?
- 2- Comment serait traité un éventuel accident de trajet le jour ou cette activité est réalisée sans programmation/immobilisation ?

Réponse :

A l'étude.

Les DP de l'UGICT/CGT demandent une réponse.

Réponse :

A l'étude.

Les DP de l'UGICT CGT demandent les résultats de l'étude.

***Réponse :***

***Le PNC fera l'objet d'une immobilisation sur ordre d'1/2 journée.***

## **QUESTION UGICT CGT N° 16 04 19 LONGUE MALADIE ET PUNITION DE PASSAGE DE CLASSE**

Selon l'article L1132-1 DU CODE DU TRAVAIL :

Article L1132-1

· Modifié par LOI n°2014-173 du 21 février 2014 - art. 15

Aucune personne ne peut être écartée d'une procédure de recrutement ou de l'accès à un stage ou à une période de formation en entreprise, aucun salarié ne peut être sanctionné, licencié ou faire l'objet d'une mesure discriminatoire, directe ou indirecte, telle que définie à l'article 1er de la loi n° 2008-496 du 27 mai 2008 portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine de la lutte contre les discriminations, notamment en matière de rémunération, au sens de l'article L. 3221-3, de mesures d'intéressement ou de distribution d'actions, de formation, de reclassement, d'affectation, de qualification, de classification, de promotion professionnelle, de mutation ou de renouvellement de contrat en raison de son origine, de son sexe, de ses moeurs, de son orientation ou identité sexuelle, de son âge, de sa situation de famille ou de sa grossesse, de ses caractéristiques génétiques, de son appartenance ou de sa non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation ou une race, de ses opinions politiques, de ses activités syndicales ou mutualistes, de ses convictions religieuses, de son apparence physique, de son nom de famille, de son lieu de résidence ou en raison de son état de santé ou de son handicap.

Selon l'Accord Collectif, chapitre C couverture sociale , paragraphe 1.1 maintien du lien contractuel , p39 : »Au-delà des périodes rémunérées , au sens des dispositions de l'article 2 « GARANTIES DE REMUNERATION EN CAS DE MALADIE, INAPTITUDE, ACCIDENT OU MATERNITE » et des périodes de suspension à durée déterminée du contrat de travail, le PNC malade, inapte temporaire au vol ou accidenté est assuré du maintien du lien contractuel avec l'entreprise pendant une période non rémunérée de trois ans maximum ; » .

Monsieur A., matricule 000, PNC Europe a obtenu un congé de reconversion externe du 1er avril 2008 jusqu'au 30 septembre 2009.

Il passe en 2 ème classe au 1er janvier 2011.

Il est ensuite en arrêt pour longue maladie à partir du 13 avril 2011 jusqu'au 22 Novembre 2013.

Le 02 octobre 2013, il passe sa visite médicale qui le déclare apte dans sa séance du 20 novembre 2013.

Or il se trouve que le CEMA perd le courrier qui notifie son aptitude à Mr A., celui-ci ne le recevra que début janvier 2014 après s'être manifesté à plusieurs reprises ;

La période durant laquelle le courrier a été égaré impacte lourdement Mr A. puisqu'il se retrouve sans solde et en plus de cela dans une période (du 23 novembre 2013 au 23 décembre 2013) qui génère la perte d'ancienneté pour son passage de classe.

C'est à dire que pour un mois (23 novembre 2013 au 23 décembre 2013), période pendant laquelle le courrier a été perdu par la DGAC, Mr A. a été dans l'impossibilité d'effectuer son circuit retour et donc de reprendre son travail et ce, malgré plusieurs tentatives. En plus des dégâts psychologiques qu'entraînent une longue maladie, Mr A. a été doublement pénalisé financièrement :

- Pas de rémunération d'AF pendant ce mois.
- Retard d'un an dans son passage de classe.

Etant donné que la reprise d'activité en tant que PNC est soumise à la visite médicale du CEMA, que Mr A. a vécu une période très difficile due à sa maladie, que son dossier a été perdu par le CEMA, que cela a entraîné un retard de son passage de classe d'un an, les DP de l'UGICT CGT demandent que son passage de classe soit rétro actif avec la rémunération afférente.

### **Réponse :**

***Si l'entreprise est sensible à la situation de ce salarié il ne lui appartient pas de réparer une anomalie issue d'un service externe à Air France.***

## **QUESTION UGICT CGT N° 16 04 22 HORAIRES REMBOURSEMENT TAXIS PNC AYANT L OPTION TRANSPORT ORY**



Les DP de l'UGICT CGT demandent les horaires de décollages et atterrissages auxquels les PNC d'Orly ont le droit aux remboursements de taxis ainsi que le texte qui y fait référence ?

**Réponse :**

**Les conditions horaires : effectuer un courrier (ou une réserve terrain) dont les heures bloc programmées de départ sont comprises entre 00H31 et 08H00 (bornes incluses), ou dont les heures bloc réelles d'arrivée sont comprises entre 21H36 et 06H59 (bornes incluses).**

#### **QUESTION UGICT CGT N° 16 04 23 AUGMENTATION REMBOURSEMENT TAXIS**

Au vu de l'augmentation des tarifs des taxis pour Orly et CDG, les DP de l'UGICT CGT demandent que les remboursements aux PNC soient revus.

**Réponse :**

**S'agissant d'une revendication, cette demande ne s'inscrit pas dans la mission des DP.**

#### **QUESTION UGICT CGT N° 16 04 30 DP SUP**

Les DP de l'UGICT CGT demandent sur quel texte de loi la direction s'appuie pour refuser à un DP suppléant de consulter un dossier préalable à sanction d'un PNC?

**Réponse :**

**Sur mandat du salarié faisant l'objet d'une procédure, n'importe quel salarié de l'entreprise qui l'assiste peut avoir accès aux dossiers professionnel, administratif et disciplinaire comme prévu à l'article 2.2.1 du RI .**

## **LIGNES ET PRODUIT**

#### **QUESTION UGICT CGT N° 16 04 24 PIL ERONNEE**

Sur le vol AF111 du 10/04/2016, (PVG/CDG), un UM est présent à bord conformément aux indications de l'IPAD. Or la PIL indique qu'il y a 2 UM sur le vol. Les DP de l'UGICT CGT demandent les raisons de ce dysfonctionnement.

**Réponse :**

**Nous sommes en attente de réponse de notre interlocuteur.**

#### **QUESTION UGICT CGT N° 16 04 25 CASSOLETTE QUI FOND**

Sur le vol AF 422 du 16/03/2016, l'équipage constate la fonte du rebord d'une cassolette en plastique chauffée normalement à 150 degrés dans les fours de l'office arrière en éco.

Les DP de l'UGICT CGT demandent qu'une enquête soit faite.

Les DP de l'UGICT CGT demandent qu'une analyse soit faite sur la toxicité des cassolettes en plastique.

**Réponse :**

**Une enquête est systématiquement menée dès lors qu'un incident est signalé.**

**Dans le cas présent une enquête ne peut pas être menée en l'absence des informations suivantes :**

**La cassolette avec film (numéro de lot)**

**Le numéro du four**

*La position de la casserole dans le four*

*L'immatriculation avion*

*Les casseroles en CPET qui sont utilisés ont fait l'objet de la délivrance d'un certificat d'alimentarité.*

## PRODUCTION

### QUESTION UGICT CGT N° 16 04 03 VMT

Les DP de l'UGICT/CGT demandent le nombre de PNC n'ayant pas eu de VMT depuis :

-plus de 12 mois

-plus de 24 mois

-36 mois et plus.

*Réponse :*

*Voir compte rendu trimestriel p.41*

### QUESTION UGICT CGT N° 16 04 12 GREVE

Les DP de l'UGICT CGT demandent à l'entreprise ce qu'elle met en place au niveau du planning lorsqu'un PNC déclare sa volonté de faire grève sur une date qui se situe au milieu d'une rotation programmée.

*Réponse :*

*Lors d'un mouvement de grève, le PNC doit informer l'Entreprise au plus tard 48h avant le début de son activité.*

*Il ne peut exercer son droit à la grève que sur le 1er jour de sa rotation programmée.*

### QUESTION UGICT CGT N° 16 04 26 PNC ET CLAUSE FATIGUE

Les DP de l'UGICT CGT demandent le nombre de PNC ayant débarqués clause fatigue sur court et moyen-courrier aux mois de janvier, février, mars 2016 ?

*Réponse :*

#### Débarquements cause fatigue (MCP T3)

		janv-16	févr-16	mars-16
MC CDG	C/C	1	1	1
	HST	11	1	4
MC MRS	HST	1		
MC NCE	HST			2
MC ORY	C/C		1	
	HST	3	2	1
Total		16	5	8

### QUESTION UGICT CGT N° 16 04 28 ECHANGE ROTATION

Les DP de l'UGICT CGT demandent la réelle fonctionnalité pour l'accès « aux bulles » sur les vols, sur une dispersion utilisable ou sur une bulle existante sur une autre rotation.  
Les DP demandent dans le cas de dysfonctionnements que le CPPE et le suivi puissent à la demande du PNC, échanger manuellement une rotation contre une dispersion/rotation sur bulle existante.

**Réponse :**

***L'échange d'une dispersion "échangeable" avec une tâche non placée ou encore "bulle" sur une rotation, est détaillé au § 6 du guide utilisateur BER LC et au § 9 du guide utilisateur BER disponible sur la page d'accueil de CREW.***

***Pour synthétiser, lorsque une dispersion est échangeable, le PNC a un bouton "échanger" dans son planning sur la période de dispersion.***

***L'action de cliquer sur échanger entraîne l'ouverture d'une boîte de dialogue offrant des rotations comportant la même dispersion ou des rotations débutant sur la dispersion.***

***Par ailleurs le CPPE ne sollicite pas le suivi pour échange manuel de rotations.***

### **QUESTION UGICT CGT N° 160403 VT**

Les DP UGICT aimeraient connaître le nombre de PNC qui n'ont pas eu leur visite médicale du travail dans le délai préconisé ( tous les 2 ans ) depuis le mois de Juin 2015.

**Réponse :**

***Voir compte rendu trimestriel p.41***

## **RESSOURCES HUMAINES**

### **QUESTION UGICT CGT N° 16 04 01 Déprogrammation DP**

Les DP de l'UGICT CGT demandent si une déprogrammation est considérée comme une déstabilisation du fait du PNC?

Dans la négative, les DP de l'UGICT CGT demandent la raison pour laquelle les délégués sont placés de façon quasi systématique de réserve après la pose d'une déprogrammation?

Les DP de l'UGICT CGT demandent le texte sur lequel s'appuie la Direction pour placer les délégués de réserve suite à la pose d'une déprogrammation?

**Réponse :**

***S'agissant d'une question orale, la réponse sera portée au prochain compte rendu.***

### **QUESTION UGICT CGT N° 16 04 02 Déprogrammation DP**

Les DP de l'UGICT CGT demandent si une annulation de déprogrammation est considérée comme une déstabilisation du fait du PNC?

Dans la négative, les DP de l'UGICT CGT demandent la raison pour laquelle les délégués sont placés de façon quasi systématique de réserve après l'annulation d'une déprogrammation?

Les DP de l'UGICT CGT demandent le texte sur lequel s'appuie la Direction pour placer les délégués de réserve suite à l'annulation d'une déprogrammation?

**Réponse :**

***S'agissant d'une question orale, la réponse sera portée au prochain compte rendu***

